

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-L'ÉTROIT  
**Séance du mardi 04 juillet 2017**

L'an deux mil dix-sept, le quatre juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, régulièrement convoqué en date du 30 juin 2017.

La séance a été publique et s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques TAVERNIER, Maire de la commune, avec l'Ordre du Jour suivant :

- 1- Approbation du PV de la séance ordinaire du 13.06.2017.
- 2- Elections Sénatoriales : Elections d'un délégué et de 3 suppléants.
- 3- Subvention exceptionnelle à l'Association « Les Flèches Royales »
- 4- Questions diverses

**Présents:** Jean-Jacques TAVERNIER, Domenico LUZI, Claudine MAURY et Alain TISSERANT.

**Absents excusés :** Nicole BARTH qui a donné procuration à Monsieur Alain TISSERANT, Jean-Paul HILAIRE qui a donné procuration à Madame Claudine MAURY, Michel ROUSSEL qui a donné procuration à M. Jean-Jacques TAVERNIER

**Absent:** Pascal GEORGE

**Secrétaire de séance :** Alain TISSERANT  
-----

**1 - Procès-verbal de la séance ordinaire du 13.06.2017.**

Aucune observation n'étant formulée quant au PV de la séance ordinaire du 13.06.2017, celui-ci est approuvé.

Adopté par 7 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

**2- Elections Sénatoriales : Elections d'un délégué et de 3 suppléants.**

Mise en place du bureau de vote :

Président : Jean-Jacques TAVERNIER

Secrétaire : Alain TISSERANT

Assesseurs : Claudine MAURY, Domenico LUZI

Délégué titulaire élu : Jean-Jacques TAVERNIER

Délégués suppléants élus : 1 – Michel ROUSSEL

2 – Nicole BARTH

3 – Jean-Paul HILAIRE

**3- Subvention exceptionnelle à l'Association « Les Flèches Royales »**

Le maire propose au Conseil Municipal d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 350.00 € à l'association « Les Flèches Royales ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'octroyer une subvention exceptionnelle de 350.00 € à l'Association « Les Flèches Royales

Adopté par 4 voix « pour », 2 voix « contre » et 1 « abstention ».

#### **4-Questions diverses**

Monsieur Yvon CANEL, invité par Monsieur le Maire, a évoqué l'arrêt de la manifestation « Les Peintres dans la Rue », auparavant organisée par le Foyer Rural. Il s'étonne que la municipalité n'ait pas pris le relais pour la pérenniser. Le maire lui assure l'appui et le soutien de la commune pour toute initiative qu'il prendrait à cette occasion, mais Monsieur CANEL précise qu'il ne souhaite jouer qu'un rôle de bénévole.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H26.

Le Maire,

Jean-Jacques TAVERNIER